

## **SÉNAT ■ Davantage de transparence sur le funéraire avec Jean-Pierre Sueur**

Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste du Loiret, a rédigé et déposé une proposition de loi visant à garantir la totale transparence de l'information des familles endeuillées sur le montant des prestations funéraires. Il avait déjà fait entrer dans la loi l'obligation pour les entreprises de déposer auprès des mairies des communes de plus de 5.000 habitants des devis-modèle établis selon un arrêté du ministère de l'Intérieur, consultables par tous les citoyens, notamment au moyen des sites Internet des communes. Sa nouvelle proposition de loi vise à rendre obligatoire l'actualisation chaque année de l'ensemble des prix des prestations mentionnées sur ces devis-modèle. ■